

RESTAURATION DES COURS D'EAU EN MILIEU URBAIN

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Le 23 mai 2013 à Saint-Etienne (42)

Contexte :

En milieu urbain, les cours d'eau sont très souvent artificialisés et dénaturés. Cela peut avoir des conséquences en cas de crues (aggravation de la vulnérabilité), sur la biodiversité (discontinuité écologique, disparition d'habitats et espèces, développement des espèces invasives) et sur l'économie (baisse des services rendus à la société, impacts négatifs sur le tourisme).

La restauration d'un cours d'eau en milieu urbain permet d'améliorer l'état écologique des eaux et participe au rétablissement de la continuité écologique. Ces restaurations favorisent le développement des trames vertes et bleues, évitant ainsi la fragmentation des milieux, accentuée en milieu urbain et améliorent sensiblement le cadre de vie des populations.

Les structures gestionnaires de milieux aquatiques réalisent des opérations de restauration des cours d'eau en milieux urbains à travers leurs procédures de gestion. Ces opérations diffèrent de celles réalisées en milieu rural car elles nécessitent des aménagements particuliers du fait de la situation souvent enclavée et des contraintes liées à la forte urbanisation. Ces réalisations sont également beaucoup plus visibles aux yeux de la population et il est intéressant d'en profiter pour sensibiliser les publiques aux enjeux et aux intérêts que représentent des milieux en bon état.

Objectifs :

- ▶ Présenter les enjeux techniques et financiers des actions de restauration.
- ▶ Présenter des retours d'expériences de restauration en milieu urbain ambitieux, permettant de montrer ce qui peut être fait
- ▶ Faire une visite de terrain sur 3 sites restaurés par Saint Etienne Métropole

Publics :

Élus, techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des Agences de l'eau et des Conseils Régionaux, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, chercheurs, étudiants.

Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région



SAINT-ETIENNE
métropole
communauté d'agglomération

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00

Accueil des participants

09:30 Réflexions techniques, stratégiques et accompagnement financier de l'Agence de l'eau sur la restauration des cours d'eau en milieu urbain

Place et intérêt de la restauration en milieu urbain dans une stratégie de restauration hydromorphologique à l'échelle du bassin versant, illustration par des exemples.

Présentation des modalités d'aide de l'agence au titre de son programme « sauvons l'eau ».

Céline PIGEAUD - Agence de l'eau RMC

10:15 L'aménagement de l'Yzeron : d'une protection hydraulique vers une restauration écologique

Présentation d'un ambitieux programme de protection contre les crues que l'ensemble des partenaires a su faire évoluer d'un objectif initial hydraulique, vers un objectif intégré de protection et de restauration hydroécologique en zone urbaine dense. Après plus de 10 ans d'études et de concertation, l'opération, portée à enquête publique en 2011, est entrée en phase opérationnelle en 2012. Les travaux sont phasés jusqu'en 2016

Stéphane GUERIN - SAGYRC (69)

11:30 Renaturation et intégration paysagère de l'Hermance dans la traversée de Veigy-Foncenex

Suite à une artificialisation massive du cours d'eau dans les années 60, le SYMASOL a engagé d'importants travaux de restauration de l'Hermance, à vocation hydroécologique, dans le Bourg de Veigy-Foncenex, entre 2008 et 2009. Récréation de méandres, diversification des écoulements et des habitats piscicoles, élargissement de la section d'écoulement et création d'un sentier pédestre ont redonné vie à ce cours d'eau.

Maxime CHATEAUVIEUX - Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (74)

12h30

Déjeuner

L'après midi est consacré à la visite de 3 sites qui ont fait l'objet d'ambitieux travaux de restauration. Jérôme BOUTIGNY, François DELORME et Jean-Marc PARDO - Saint Etienne Métropole (42)

14:15 Déviation du ruisseau de l'Echappe au Chambon-Feugerolles

Les travaux de restauration de l'Echappe ont été faits dans le cadre de la réduction des risques d'inondations dans les quartiers des « Trois Ponts » et du « Bas Mas ». Après démolition d'une galerie en mâchefer sur cette ancienne zone minière, le chenal a été remis à ciel ouvert. Un important travail autour du foncier a été entrepris sur ce site : expropriations, rachat de maisons...

15:30 Découverte et restauration de l'Ondaine au Chambon-Feugerolles

Achevés au début de l'année 2010, les travaux de restauration de l'Ondaine sur ce site ont été réalisés sur un tronçon de 1200m. La rivière a été découverte sur un linéaire de 500m après démolition d'une galerie industrielle et dépollution des terres, un « reserpentage » du cours d'eau a été créé. Ce site porteur d'une nouvelle dynamique urbaine a fait l'objet d'un important portage par la commune avec un accent mis sur la concertation avec la population.

16:30 La remise en valeur du Furet - contreforts du Pilat

Sur un linéaire de 400m et pour une superficie de 3,5ha, les travaux de restauration et de mise en valeur du Furet ont été réalisés dans le but de réduire les risques d'inondations, de restaurer la biodiversité et de mettre en valeur le patrimoine industriel du site.

Ainsi, en concertation avec la population, après démolition d'une papeterie et mise à nue du chenal, un nouveau lit a été reconstitué et les berges aménagées par le replantage de souches.

17:30

Fin de journée

PLAN D'ACCÈS

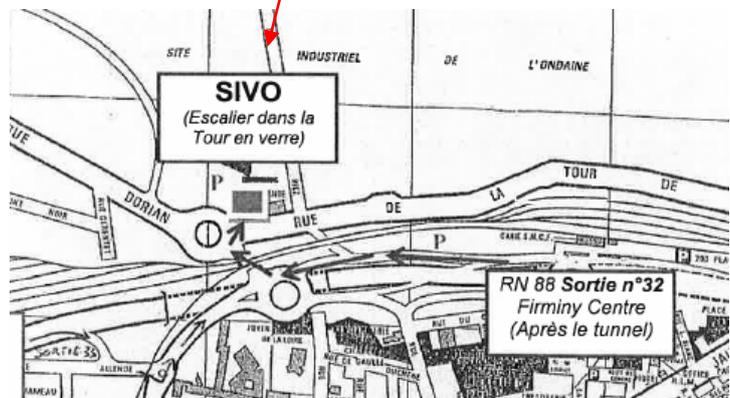
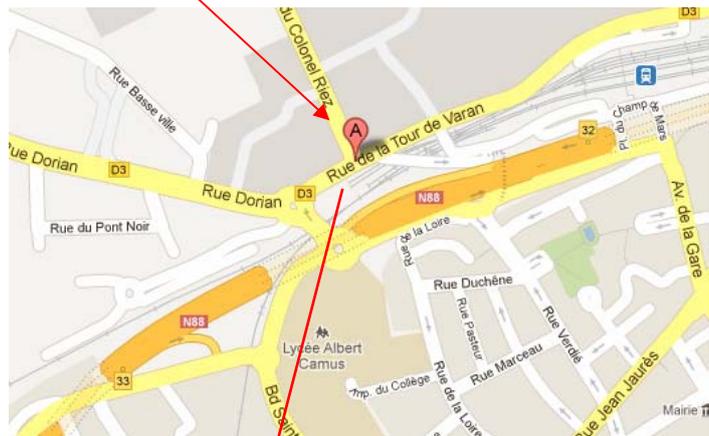


Syndicat Intercommunal de la Vallée
de l'Ondaine
44, rue de la Tour de Varan
42700 Firminy
04 77 10 19 80

- Prendre la sortie n°32 Firminy centre,
- Au rond point passer sous la voie ferrée et prendre la première à droite. Le bâtiment du SIVO est tout de suite sur votre gauche (bardage métallique gris à côté de l'ANPE)

Stationnement

- Un parking derrière le bâtiment
- Un parking rue de la Tour de Varan direction gare (100 m à droite)



RESTAURATION DES COURS EN MILIEU URBAIN

Bulletin d'inscription à retourner avant le 16 mai 2013

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75
ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

Je participe à la journée du **23 mai 2013 à Saint Etienne (42)**

MES COORDONNÉES

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse professionnelle:

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :

Service :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

Souhaitez-vous une attestation de présence : oui non

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions
TVA non applicable, article 293B du CGI

	Adhérent	Non adhérent
Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 100€

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée.

ADHÉSION 2012

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Recherche d'emploi 12 €
Personne salariée 30 €
Personne morale 250 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de Rivière Rhône Alpes ou d'un bon de commande administratif à : Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
La Poste, centre financier de Lyon	20041	01007	1191943 N 038	37

Rivière Rhône Alpes est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....
.....